

est en mesure de prendre des décisions fondamentales au sujet des institutions. Pratiquement toutes les délégations ont souligné la nécessité d'examiner les organismes existants plutôt que d'ajouter de nouvelles institutions importantes au système de l'ONU. Plusieurs pays ont suggéré un rôle de coordination accru pour l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) et le Conseil économique et social; ils ont réclamé également une coordination améliorée entre organismes. Les pays africains ont demandé que le PNUE élargisse son mandat de manière à englober à la fois l'environnement et le développement; des représentants d'autres régions ont présenté un point de vue opposé, préconisant un champ d'action plus étroit pour le PNUE. Les pays en développement se sont opposés à l'utilisation du Fonds pour l'environnement mondial en tant que mécanisme principal de financement du développement durable. Entre autres sujets, il a été question du rôle des organisations régionales et des organisations non gouvernementales (ONG) dans la mise en oeuvre des résultats de la CNUED et la prévention et le règlement des différends (sujet abordé aussi sous le titre Questions juridiques).

CHARTE DE LA TERRE

Le Groupe de travail III a entrepris la tâche difficile et laborieuse de rédiger une ébauche de la « Charte de la Terre » ou « Déclaration de Rio » lors de la troisième séance du PrepCom. De fait, les réalisations du groupe ont dépassé les attentes d'un grand nombre, bien que la séance de négociation qui présentera de véritables difficultés se déroulera lors du dernier PrepCom, à New York. Une initiative des pays du G-77 en vue d'établir des « directives » pour la rédaction d'un document préliminaire a également été reportée à New York. On s'entendait très généralement pour dire que le document final doit être court, concis, compréhensible, lié de près à Agenda 21 et qu'il doit élaborer à partir des déclarations antérieures (Stockholm, la Charte de la Nature). L'ébauche canadienne d'une Charte de la Terre, document d'une page et demie, continue d'influencer la réflexion de nombreuses délégations et reste un document de base important sinon fondamental.